

ZOOM



◀ JEAN SIMARD : PROTECTEUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX D 3
LA CHRONIQUE DE MICHEL VASTEL D 5 ▶



Gare au bruit!

Un expert propose des solutions pour rétablir les relations entre les citoyens et les motoneigistes

■ Yvan Théberge s'y connaît en motoneiges. Lauréat, à de nombreuses reprises, du prix remis par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec au meilleur concessionnaire de l'année, ce passionné de la mécanique et des véhicules récréatifs avance deux solutions pour établir de meilleures relations entre les citoyens et les motoneigistes.

Primo, il faut bannir des sentiers les adeptes de la motoneige qui circulent avec un engin dont le pot d'échappement d'origine a été remplacé par un des modèles utilisés sur les circuits de compétition.

Secundo, il faut doter la Sûreté du Québec, qui patrouille les sentiers, des outils nécessaires pour vérifier l'intensité sonore des motoneiges.

« Si le gouvernement n'a pas les moyens de fournir à ses policiers les bons outils pour travailler, ça ne servira à rien de mener des campagnes de promotion pour atténuer le bruit dans les sentiers », plaide Yvan Théberge.

Aux motoneigistes pris en flagrant délit, il recommande qu'on leur impose une amende salée (au moins 1000 \$), en plus de saisir leur engin jusqu'à ce que le tuyau défectueux soit remplacé. « C'est la seule façon de leur faire entendre raison. Ce sont eux qui poussent à bout la population contre nous et qui mettent en péril la négociation des droits de passage. »

Depuis quelques jours, la police de la ville de Lévis a décidé d'appliquer la tolérance zéro à l'endroit de cette

Voir SILENCE en D 2 ▶

Plus d'informations Page D 2



Claude Vaillancourt
Cvaillancourt@lesoleil.com



« Si le gouvernement n'a pas les moyens de fournir à ses policiers les bons outils pour travailler, ça ne servira à rien de mener des campagnes de promotion pour atténuer le bruit dans les sentiers », plaide Yvan Théberge.

Sport enlevant pour les uns et ahurissant pour les autres, la motoneige ne fait pas l'unanimité. De nombreux citoyens qui vivent près des sentiers se plaignent du bruit et de la pollution engendrés par les véhicules. Au même moment, les adeptes réclament le droit de continuer à pratiquer leur sport.

La longue route vers la machine écologique

L'ORIGINE

□ Moteurs deux temps bruyants et polluants.

1973-1974

□ Apparition du système d'ignition électronique qui permet de réduire la pollution en brûlant mieux l'essence.

1985

□ Bombardier lance le modèle Formula avec suspension indépendante qui améliore la tenue de route et carburateur qui réduit les mauvaises odeurs.

2003

□ Apparition des moteurs à quatre temps et de la technologie SDI qui

polluent moins, font moins de bruit et sont plus économiques. Principal inconvénient des quatre temps : démarre mal par temps froid.

MOTEURS DE L'AVENIR

□ Bombardier Produits Récréatifs vient d'acquiescer l'entreprise Johnson Evirude, qui fabrique des moteurs hors-bord de type E-Tec.

Les moteurs de type E-Tec consomment moins de carburant, émettent 80 % moins de monoxyde de carbone lorsqu'ils tournent au ralenti et brûlent 50 % moins d'huile que les moteurs hors-bord conventionnels.

Bombardier pourrait-elle appliquer cette même technologie aux motoneiges ?

LA MOTONEIGE AU QUÉBEC



Des policiers de la Sûreté du Québec patrouillent les sentiers pour vérifier l'intensité sonore des motoneiges. Reste à déterminer ce qu'est un bruit acceptable.

Qu'est-ce qu'un bruit dérangeant?

Un groupe de citoyens gagne un recours collectif contre deux clubs de motoneigistes

CLAUDE VAILLANCOURT
Cvaillancourt@lesoleil.com

■ Qu'est-ce qu'un bruit? Ou, mieux encore, qu'est-ce qui constitue un bruit dérangeant?

Ce sont là les questions essentielles auxquelles devait répondre la juge Hélène Langlois dans la cause opposant un groupe de citoyens excédés par le passage des motoneiges, près de leurs résidences, à la MRC des Laurentides, à deux clubs de motoneigistes du secteur ainsi qu'à leurs assureurs, une cause gagnée par les premiers.

Pour répondre à ces questions, la juge Langlois a entendu, pendant 31 jours, les témoignages des citoyens exacerbés, mais aussi les opinions d'experts présentés par la Coalition pour la protection de l'environnement du parc linéaire Petit Train du Nord, lequel avait initié ce recours collectif qui risque d'entraîner des compensations d'environ 10 millions \$ pour les citoyens. À la limite, si la juge Langlois avait souscrit aux prétentions de l'ensemble des réclamants, c'est 40 millions \$ que sa décision aurait coûté aux parties jugées fautives.

LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Deux constatations émergent à la lecture du jugement de 81 pages: l'industrie respecte la norme réglementaire d'émission sonore de 82 décibels au maximum que peut produire une motoneige construite après le 1^{er} janvier 1972 mais, surtout, la notion de nuisance ne repose pas sur le respect de cette norme mais bien sur les

variations répétées du bruit perceptible que le passage des motoneiges entraîne.

En d'autres termes, ce n'est pas seulement la puissance sonore qui peut dérangeant, mais surtout les hauts et les bas du bruit ambiant, consécutifs au passage des motoneiges, qui perturbent les citoyens.

Les hauts et les bas du bruit ambiant, consécutifs au passage des motoneiges, perturbent les citoyens

Un changement de cinq décibels est alors considéré comme significatif et une différence de plus de 15 décibels peut entraîner « une gêne », selon des experts entendus au procès. Cela correspond à une recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

LE SEUIL DE TOLÉRANCE

Il fut aussi établi que le bruit engendré par une motoneige est plus élevé au moment du démarrage et de l'accélération (jusqu'à 82 décibels pour les moteurs deux temps et 5 à 8 décibels de moins pour les moteurs quatre temps).

En vitesse de croisière, le niveau de bruit tend à diminuer et l'écart entre les deux types de moteurs s'atténue. Plus il y a d'arrêts le long d'une piste,

plus existe la possibilité de dégager des bruits forts.

Pour assurer un sommeil réparateur, le nombre d'événements sonores imprévus ne devraient pas apparaître plus de 10 à 15 fois par nuit.

Selon l'expert, Chantal Laroche, toutes les valeurs enregistrées à l'intérieur des chambres à coucher des résidences analysées dépassaient « largement » les limites recommandées par l'OMS.

D'autant plus que plusieurs citoyens ont déclaré qu'ils dormaient la fenêtre ouverte.

VA POUR LES ODEURS

Plusieurs d'entre eux se sont aussi plaints de l'odeur dégagée par le passage des motoneiges, empêchant l'un de faire des promenades à l'extérieur, l'autre de laisser ses petits-enfants jouer à proximité de la piste. Une dame, Martine Léonard, a déclaré à la juge Langlois que cet odeur « la force à se couvrir la bouche d'un foulard afin d'être moins incommodée ».

Une toxicologue qui témoignait pour la coalition, Agnès Renoux, a cependant conclu, dans un rapport daté du 29 janvier 2004, que « l'émission des principales substances produites par les motoneiges ne présente pas un risque significatif à long terme pour la santé ».

Notons enfin que « le bien-fondé de la norme sur le bruit retenue par la Cour pour justifier les dommages accordés » constitue l'un des trois motifs que le procureur général du Québec a inscrit pour contester le jugement Langlois devant la Cour d'appel.

2003: l'année la plus meurtrière

CLAUDE VAILLANCOURT
Cvaillancourt@lesoleil.com

Dans les statistiques de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), l'année 2003 s'avère la plus cruelle au chapitre des accidents mortels en motoneige: 37 victimes dont 30 en dehors des sentiers balisés.

Il faut remonter à 1978 pour obtenir un décompte aussi proche, avec 34 décès répartis autant dans les sentiers que hors piste.

L'année 1978 fut celle aussi où la SAAQ a immatriculé le plus grand nombre de motoneiges, soit 176 049, alors qu'en 2003, elle a fait de même pour 157 370 engins.

Mais en 1988, les décès étaient en faveur des motoneigistes avec seulement cinq accidents mortels. Cette année-là, le parc québécois de motoneiges n'était cependant formé que de 80 104 machines.

L'analyse des données transmises au SOLEIL par la SAAQ confirme aussi que, depuis 1992, la majorité des accidents mortels ont lieu dans

des pistes qui n'appartiennent pas au réseau développé par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec. Les chiffres ont de quoi faire peur: 7 accidents mortels sur les sentiers en 2003, contre 30 hors du réseau. Même rapport (5 contre 27) pour l'année précédente. Depuis 26 ans, que la SAAQ compile ces données, force est de constater qu'il y a eu, au total, beaucoup plus de morts (363), en hors piste, que dans les sentiers (189).

Les difficultés d'analyse sont cependant sujettes à quelques interprétations puisque de 1978 à 1988, l'indicateur est dit « hors réseau » si tous les véhicules impliqués dans l'accident sont des motoneiges. Au-delà de 1989, il faut que tous les véhicules impliqués dans l'accident soient des véhicules dont le lien d'usage est hors du réseau. La SAAQ tient ainsi compte de la présence ou non d'automobiles impliquées dans une collision avec une motoneige.

Trente-sept victimes dont trente hors des sentiers balisés

EN BREF

Le bruit à la maison

■ D'une distance de 60 mètres, une motoneige produit un niveau de bruit qui se situe entre 29 et 35 décibels, tel que mesuré à l'intérieur d'une maison. Or, le niveau moyen de bruit dans une maison, en soirée, est de 47 décibels.

Le passage d'une motoneige

■ La motoneige et le motoneigiste exercent, sur la surface terrestre, un dixième de la pression exercée par un randonneur et un seizième de celle exercée par un adepte de l'équitation.

Les récoltes

■ Une étude de l'Utah Resource Laboratory a démontré que le tassement de la neige causé par les chenilles de motoneige ne porte pas atteinte aux récoltes de blé. Au contraire, le tassement augmente le rendement et élimine la moisissure due à la neige. L'érosion est également moindre.

Les chevreuils

■ Une étude scientifique menée par l'État du Maine démontre que les chevreuils s'enfuient à l'approche d'une personne à pied, mais ont tendance à



Les chevreuils ne craignent pas les motoneiges.

demeurer à vue à l'approche d'une motoneige. Lorsque les motoneigistes ont été remplacés par des skieurs de randonnée sur les sentiers observés, les chevreuils se sont éloignés plus souvent des sentiers.

Source: La Fédération québécoise des motoneigistes du Québec.

SILENCE

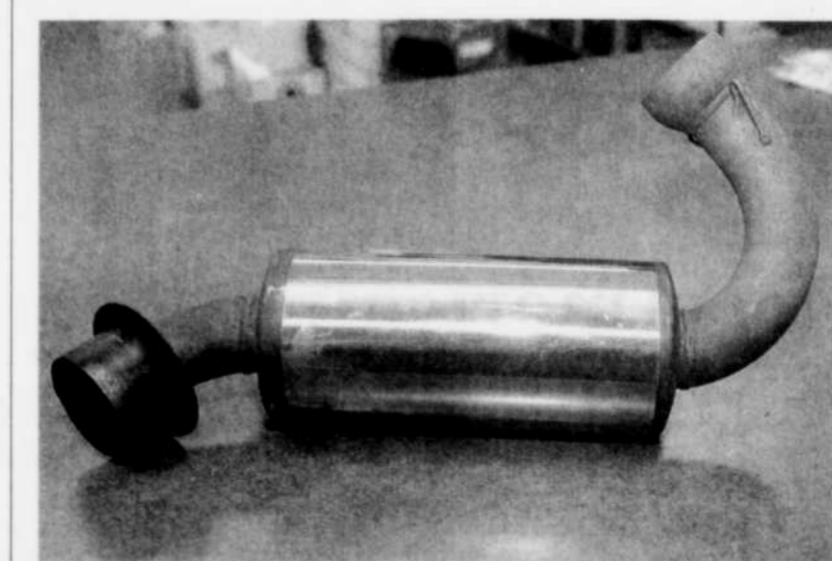
Suite de la D 1

tuyauterie bruyante vendue aux environs de 200 \$. « On a eu beaucoup de plaintes à cet effet et on a décidé d'agir avant que ça se multiplie », affirme l'agent François Bisson. L'amende est de 100 \$, en sus des frais. Même degré de tolérance dans le territoire de la ville de Québec, où le policier responsable de l'équipe de motoneigistes, l'agent Stéphane Hamel, confirme que cet équipement ne sera plus toléré. En d'autres termes, les carottes sont cuites.

► Les fabricants

- **Aujourd'hui:** Bombardier (Canada), Yamaha (Japon), Polaris (États-Unis) et Arctic Cat (États-Unis).
- **Ont disparu du marché:** Snow Jet, Snow Prince, Moto Jet, Kebec, Ariens, Northway, Jet Ski, Scorpion, Kawasaki, Jetstar, Mercury, Harley Davidson.

Demain: les retombées économiques

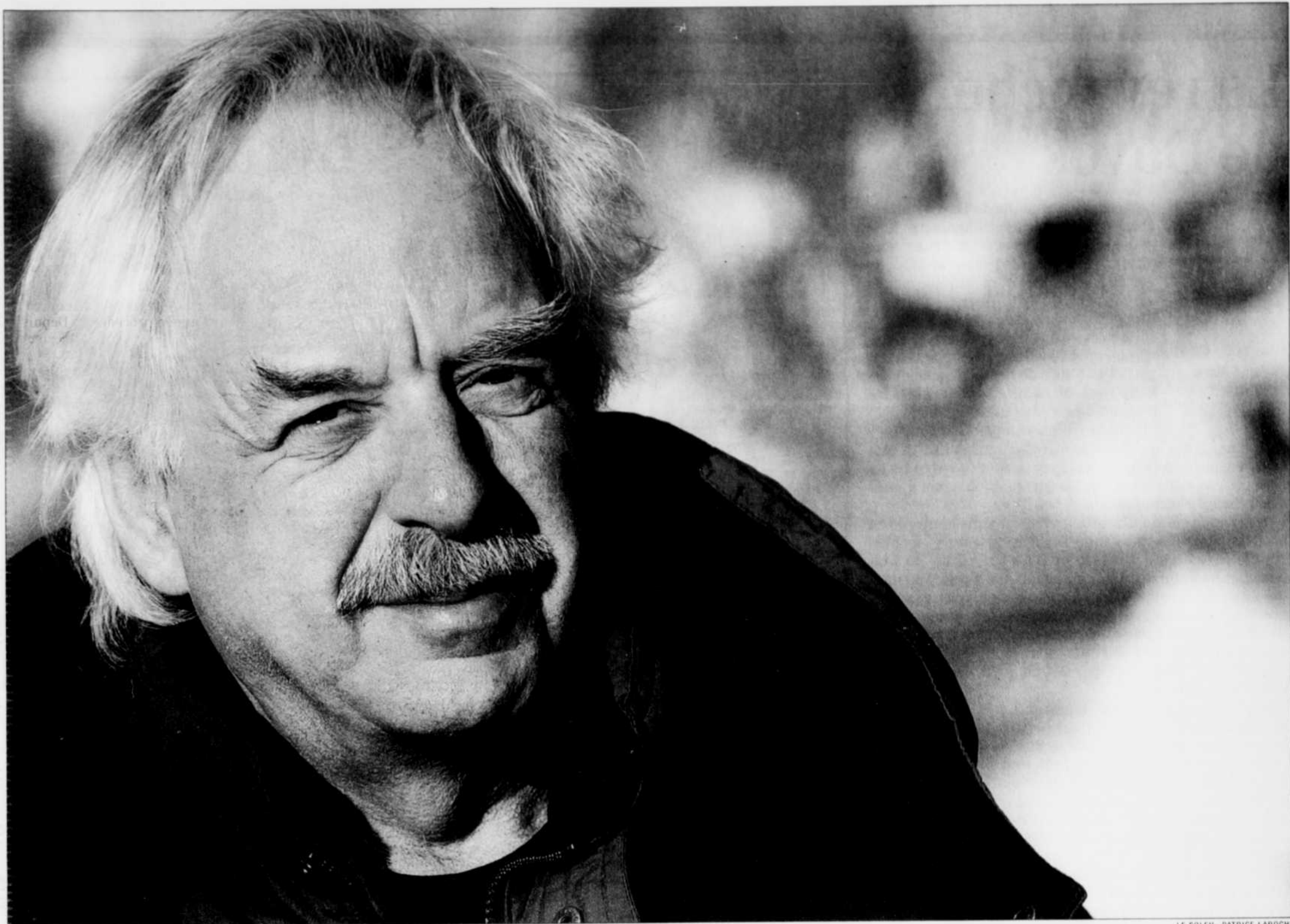


► La « carotte » au banc des accusés

- **Quoi:** le tuyau d'échappement modifié utilisé pour augmenter les performances et la vitesse sur les motoneiges de compétition. Surnommé la « carotte ».
- **Où:** vendu surtout dans des garages indépendants ou installés dans des garages de « fonds de cours ».
- **Utilisateurs:** sportifs et jeunes de 14 à 30 ans qui veulent satisfaire leurs pulsions de vitesse.

- **Impact:** augmentation du bruit de plus de 150 %
- **Publicité:** la revue *Motoneige Québec*, liée à la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, publie une publicité sur les « pots d'échappement de type sportif ». « Un manque d'éthique », la Fédération, en agissant ainsi, parle des deux côtés de la bouche », croit l'avocat Paul Langtvin.

ENTREVUE



« Nos élites universitaires et religieuses ont méprisé l'art populaire et le patrimoine religieux populaire, tellement que cette culture propre et ce patrimoine sont aujourd'hui en danger de disparition », regrette l'ethnologue Jean Simard.

Une relation directe avec le sacré

La croisade de Jean Simard pour sauver le patrimoine religieux populaire

■ « Nos élites universitaires et religieuses ont méprisé l'art populaire et le patrimoine religieux populaire, tellement que cette culture propre et ce patrimoine sont aujourd'hui en danger de disparition. »

Jean Simard est historien de l'art de formation et ethnologue de profession. Il a enseigné pendant plus de 30 ans à l'Université Laval. Il vient de publier aux Presses de l'Université Laval un livre qui est à la fois un cri d'alarme et une lettre d'amour.



Louis-Guy Lemieux

lglemieux@lesoleil.com

Le Québec pour terrain, itinéraire d'un missionnaire du patrimoine religieux retrace le parcours d'un homme et universitaire qui n'a pas hésité à mettre de la bouse de vache sur ses sabots de chercheur. Il a choisi de faire du Québec un terrain ethnographique complet, qu'il s'agisse du patrimoine religieux bâti, d'objets du patrimoine ou de la mémoire des témoins d'une époque révolue et pourtant si proche. Pour lui, toutes les manifestations de la foi populaire sont des témoins privi-

légiés. Les lieux de pèlerinage fréquentés par des millions de fidèles, une humble croix de chemin ou les archives des communautés religieuses et des fabriques de paroisse, toutes ces petites grandes choses enrichissent le patrimoine collectif.

Jean Simard est dans la grande filiation des Marius Barbeau et Luc Lacourcière, pour le travail sur le terrain et, à un autre niveau, de Gérard Morisset et Jean-Marie Gauthier pour l'inventaire du patrimoine artistique. Pierre-Georges Roy, Robert-Lionel Seguin et le père Benoît Lacroix sont à la fois des maîtres et des complices.

3000 CROIX DE CHEMIN

Si on veut comprendre la passion de l'ethnologue spécialisé, il faut faire comme lui et imaginer une carte du patrimoine religieux du Québec.

Il écrit : « Cette carte, si elle était dessinée, nous ferait comprendre jusqu'à quel point la vallée du Saint-Laurent et ses prolongements sont investis par le sacré : près de 3000 églises catholiques ou protestantes, presque autant de presbytères et de cimetières. »

Ajoutons à cette carte nostalgique du patrimoine religieux au Québec qu'à l'époque où l'Église catholique s'occupait d'éducation et de santé, on dénombrait plus de 1100 couvents, monastères, hôpitaux et collèges, sans compter les écoles de rang.

En bon ethnologue de terrain qui a arpenté tout le Québec avec ses étu-

dians, durant les années 1970, Jean Simard a recensé dans le Québec profond autour de 3000 croix de chemin et de calvaires, en plus d'un millier de chapelles et d'oratoires qui ont résisté au mépris de la hiérarchie religieuse et à l'indifférence des élites.

L'ethnologue a écrit un livre qui est à la fois un cri d'alarme et une lettre d'amour

Ce que Jean Simard nous apprend, c'est que la plupart de ces beaux objets du patrimoine religieux populaire ont été contruits avec de l'argent privé, celui de familles plus à l'aise ou d'autres qui voulaient respecter un vœu ou une promesse, toutes choses toujours reliées à la foi religieuse.

À noter en guise d'exemple que, parmi les 2863 croix de chemin recensées, les spécialistes en retiennent 704 comme ayant une grande valeur patrimoniale. À noter aussi que pas moins de 25 de ces croix de chemin font partie du « trésor » artistique, patrimonial et ethnologique du Québec.

LIEUX DE PÈLERINAGE

Jean Simard a des yeux d'ethnologue pour regarder la réalité religieuse au Québec. Des yeux lucides et documentés. Et, surprise, il y a de l'espoir. Il dit en entrevue : « Les gens ne

vont plus à la messe, mais ils entretiennent leur croix de chemin. Les gens veulent avoir une relation directe avec le sacré. »

C'est pour cela, selon l'ethnologue, que les lieux de pèlerinage partout dans le monde et en particulier au Québec n'ont jamais été si fréquentés. Les chiffres parlent par eux-mêmes. En 1993, Sainte-Anne-de-Beaupré a reçu un million et demi de pèlerins. On estime que 80 % de ces visiteurs sont des Québécois. Ce qui revient à dire que plus de un million de croyants viennent annuellement à Sainte-Anne-de-Beaupré même s'ils ne fréquentent plus l'église de leur paroisse.

Jean Simard pose la bonne question à ce sujet : « Pourquoi les trois plus grands lieux de pèlerinage au nord du Mexique sont-ils situés entre Montréal et Québec ? »

NE PAS PERDRE LA MÉMOIRE

Le grand danger actuellement, selon l'ethnologue, touche ce qu'on appelle dans le milieu le patrimoine « immatériel », qui est, en d'autres mots, la mémoire humaine. Il faut trouver une façon de conserver les savoirs et le savoir-faire des porteurs de traditions.

À ce propos, un projet d'inventaire du patrimoine immatériel est en marche depuis un an. Il est réalisé conjointement par le ministère de la Culture et des Communications, la Chaire de

recherche en patrimoine ethnologique de l'Université Laval, le Musée québécois de culture populaire de Trois-Rivières et la Société québécoise d'ethnologie que dirige Jean Simard.

L'ethnologue précise que ce projet ambitieux touche aussi le patrimoine religieux, mais que l'inventaire du patrimoine religieux immatériel proprement dit, « étant donné son urgence », est une entreprise à part dont la première phase (à titre expérimental) a été réalisée par Diane Audy sur les Augustines de Québec.

Rappelons que Jean Simard anime au nom de la Société québécoise d'ethnologie un programme de ciné-rencontres au Musée de la civilisation. Prochaine rencontre : le 24 février. Au programme : trois documentaires sur les communautés religieuses des années 50. L'un des films est un document en soi. Il s'agit de *Prise d'habit chez les Ursulines*, un court métrage muet de sept minutes, réalisé en 1954 par l'abbé Maurice Proulx.

Pour revenir au livre *Le Québec pour terrain*, l'auteur et ethnologue précise dès la première page que son recueil ne vise pas plus à faire le plaidoyer du traditionalisme que celui du populisme. « Il n'a d'autre objet, écrit-il, que de tirer du mépris le plus général ce patrimoine (religieux) collectif, de la même façon que nous l'avons fait pour la statue de Duplessis, même s'il n'y a plus guère aujourd'hui de duplessistes. »

SCIENTIFICES

Des Américains découvrent le gène Pokemon qui serait essentiel au développement du cancer

PARIS (AFP) — Des chercheurs américains ont découvert un nouveau gène qui serait essentiel au développement du cancer.

Les travaux de l'équipe new-yorkaise de Takeda Maeda et Pier Paolo Pandolfi (Memorial Sloan-Kettering Cancer Center) sur ce gène, baptisé Pokemon, ont été publiés cette semaine dans la revue scientifique britannique *Nature*.

« Il existe de nombreux gènes pouvant causer le cancer, appelés oncogènes, mais le gène Pokemon est unique en ce sens que d'autres oncogènes ont besoin de lui pour fonctionner », selon le professeur Pier Paolo Pandolfi, gé-

néticien du cancer, qui a dirigé l'étude.

Étant donné son rôle crucial, ce gène constitue une cible thérapeutique idéale pour la mise au point de nouveaux médicaments capables d'inhiber son action, relèvent les chercheurs.

En empêchant le gène de s'activer, ces derniers espèrent pouvoir bloquer l'engrenage du processus de cancérisation.

Pokemon agit en réprimant le fonctionnement d'autres protéines, en particulier celui de la protéine ARF qui est un suppresseur de tumeur-clé.

Il jouerait un rôle crucial dans la progression de la maladie

Il en réduit directement la production en interférant avec le gène commandant la fabrication de la protéine ARF.

Les chercheurs ont confirmé le rôle de l'oncogène Pokemon en l'insérant dans le matériel génétique de souris. Ces dernières ont alors développé une forme agressive et mortelle de lymphome. Les chercheurs ont également trouvé un niveau

anormalement élevé d'activité de ce gène dans des prélèvements de certains cancers humains, en particulier dans des lymphomes à cellules B ou T. Ils ont

en outre observé que la sévérité de ces cancers était directement proportionnelle à l'activité du gène : plus la quantité de la protéine Pokemon (dont il déclenche la production) était forte, plus la tumeur était agressive.

Pokemon joue aussi vraisemblablement un rôle dans les tumeurs solides (appelées ainsi par opposition aux cancers du sang ou de système lymphatique), relève Takeda Maeda, premier signataire de l'article.

Les cancers tuent chaque année six millions de personnes dans le monde, ce qui représente 12 % des décès mondiaux, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Le nom de Pokemon évoque les cartes à jouer de monstres populaires chez les enfants. Mais il a été choisi parce que le gène Pokemon (anciennement « Zbtb7 ») est un code pour la fabrication d'une protéine de la famille Pok (en anglais POK Erythroid Myeloid Ontogenic factor).

En matière de gènes, la référence aux héros enfantins et l'humour ne sont pas rares. Parmi d'autres exemples, chez les plantes, les gènes Superman et Kryptonite (ce dernier réprimant Superman impliqué dans la floraison) ou encore chez la mouche du vinaigre, les gènes Castor et Pollux...

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition PIERRE-PAUL NOREAU
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

La revanche de Davos



Jean-Marc Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

Le forum économique de Davos, qui réunit l'élite politique et financière de la planète, joue les altermondialistes cette année. Un peu plus et il adopterait le slogan du forum social qui se déroule au même moment à Porto Alegre, au Brésil: «Un autre monde est possible»!

Longtemps considérés comme les chantres du néolibéralisme triomphant, voilà que les habitués de Davos planchent sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités dans le monde.

On ne se tromperait pas beaucoup en voyant une façon de redorer le blason d'une institution souvent dénoncée. Mais il serait plus constructif de prendre au mot tous ces leaders qui, depuis quelques jours, ont appelé à des changements profonds.

La grande vedette de cette année est sans contredit le premier ministre britannique, souvent caricaturé en chien servile de George W. Bush. Tony Blair n'a pas hésité à interpeller l'administration républicaine. Il a prié Washington de s'engager plus à fond dans le combat contre la pauvreté dans le monde et dans la lutte contre le réchauffement climatique. Si les États-Unis veulent «que le reste du monde participe aux objectifs qu'ils ont fixés, ils doivent aussi, de leur côté, participer aux objectifs» de la communauté internationale.

Tony Blair est revenu à la charge avec son idée d'un «plan Marshall» de 80 milliards \$ pour soutenir les pays en développement et sortir l'Afrique de sa misère. Bravo!

Les leaders réunis en Suisse préfèrent enfin parler d'une mondialisation plus équitable plutôt que de la sacro-sainte libéralisation des échanges. Les organisateurs du forum en profitent pour multiplier les *mea-culpa*. Ils reconnaissent que la «mondialisation n'est pas ce qu'elle devait être».

Il n'y a plus seulement le président brésilien Lula da Silva qui fait le pont entre le forum de Davos et celui de Porto Alegre. Les idées circulent enfin beaucoup mieux d'une rive à l'autre de l'Atlantique. Le crédit revient à tous ces altermondialistes qui ont mis l'épaule à la roue. Mais la conversion découle aussi d'une lente prise de conscience. La situation est de plus en plus perçue pour ce qu'elle est, c'est-à-dire insoutenable.

Cela étant, nous ne devons pas être naïfs. Le décalage demeure immense entre les discours et l'action. Si Davos avance dans la bonne direction, plusieurs de ses fidèles auront encore besoin de quelques années avant de franchir le pas décisif: prôner une mondialisation contrôlée, qui ne serait plus seulement laissée aux seules forces du marché. Il faudra aussi avoir en tête, d'ici là, qu'aucune percée significative ne sera possible sans l'engagement de Washington.

Gestion de risques



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

La lenteur du gouvernement québécois à apporter des correctifs au système de libérations conditionnelles n'expose pas seulement à la répétition d'autres fins tragiques comme celle du jeune Alexandre Livernoche. Elle mine aussi la crédibilité d'un système dont les vertus sont totalement oubliées puisque ce ne sont que les ratés qui sont étalés sur la place publique.

Les lacunes relevées dans le traitement du dossier de Mario Bastien, l'assassin du petit Livernoche, soulèvent encore

l'indignation et sont toujours aussi inacceptables plus de quatre ans après les faits. Le sont aussi les nominations à saveur partisane à la Commission québécoise des libérations conditionnelles que les libéraux reprochaient aux péquistes, et que ceux-ci reprochent maintenant au gouvernement libéral.

Il a fallu le meurtre d'un enfant pour que les péquistes réalisent la portée de certaines décisions. Comme celle de réduire de 12 % le budget des services correctionnels et de fermer des prisons, même s'il fallait pour cela mettre dehors des détenus, sans prendre toutes les précautions requises.

Le rapport Corbo a permis d'identifier les forces du système et les correctifs nécessaires pour combler ses carences. Des changements législatifs ont été adoptés en juin 2002, mais ils ne sont toujours pas en application, faute de fonds. Le gouvernement Landry n'a pas trouvé les quelque 40 millions \$ requis, et le gouvernement Charest non plus. Manifestement, la volonté politique est absente malgré les belles promesses.

Il le faudrait pourtant avant que la population perde toute confiance en la réinsertion et en la réhabilitation. Construire de nouvelles prisons ne règlera pas tout. Ceux qui y entrent en sortiront un jour. Il vaut mieux que leur libération se fasse sous certaines conditions pour limiter les récidives et les gestes irréparables. Il ne suffit que de regarder du côté de nos voisins américains pour s'en convaincre. Certains États ont aboli les libérations conditionnelles. Le taux de récidive et le taux de criminalité ne sont pas en baisse pour autant.

Au Québec, en 2003-2004, le taux de succès sans récidive connue des libérés conditionnels a été de 93,7 %. Le système est donc loin d'être totalement inefficace. Il permet à des prisonniers de reprendre la vie en société de façon graduelle et sous surveillance. Si le processus est bien balisé et mené par des personnes compétentes, il est plus rassurant que de savoir qu'un délinquant passe du jour au lendemain de la cellule à la liberté totale, sans aucun filet.

LE VIRAGE FAMILLE DU CARNAVAL S'ACCENTUE...



CHRONIQUE

Le pire gouvernement de l'histoire?

Le quotidien *Le Devoir* se demandait, en une de son édition d'hier, si le gouvernement Charest était le pire gouvernement de l'histoire du Québec.

L'exercice, malgré ses prétentions scientifiques, tenait plus du jugement de valeur partisan que de l'analyse rigoureuse. Même en interrogeant des historiens, la question, subjective, ne pouvait mener qu'à des réponses subjectives. L'histoire, par définition, exige un certain recul que nous n'avons pas dans le cas d'un gouvernement qui n'a pas deux ans de vie.

Cependant, ce qu'on peut dire, sans risque de se tromper, c'est que le gouvernement Charest a été, jusqu'ici, un mauvais gouvernement, dont l'action a été caractérisée par le flottement, l'indécision, les erreurs de jugement. Mais avant de porter un jugement historique, il faudra d'abord voir s'il sera capable de se ressaisir dans la deuxième moitié de son mandat.

Il était prévisible, dès la victoire libérale, que le gouvernement Charest serait le «pire» pour une partie de la population, tous ceux qui craignent d'être les victimes potentielles des réformes promises ou qui s'opposaient à un programme de redéfinition de l'État et de remise en question de certains éléments du modèle québécois.

Mais le gouvernement Charest comptait aussi sur de solides appuis, une partie importante de la population qui, en votant pour les libéraux ou pour les adéquistes, formulait un désir de changement qui allait vers une réduction du poids de l'État dans la société.

Le double échec du gouvernement Charest, c'est d'abord d'avoir réussi à cristalliser le mouvement d'opposition à sa

démarche et à cimenter une coalition entre le Parti québécois, le monde syndical et la mouvance de gauche des organismes populaires. C'est aussi et surtout d'avoir réussi à perdre une bonne partie de ses appuis du départ. Est-ce parce que les réformes proposées allaient fondamentalement à l'encontre des valeurs québécoises? C'est bien plus par incom

ptence. Le gouvernement Charest n'était pas à la hauteur des réformes qu'il promettait. Les libéraux n'ont tout simplement pas livré la marchandise. Et cela ne pardonne pas.

Le programme libéral était ambitieux et visait à détricoter une culture publique dont les mailles étaient serrées. Bien sûr, la marge de manœuvre financière n'était pas là, l'opposition, plus vigoureuse que prévu, l'appui populaire, moins profond qu'on pouvait le croire. Mais le gouvernement libéral n'était pas prêt, et a donc, pendant une bonne année, été en mode de rattrapage et de réaction: pas assez clair dans ses priorités, dispersé dans ses batailles, ou même parfois incohérent, comme dans un budget populiste qui allait à l'encontre des promesses électorales.

Malgré ce départ malheureux, les libéraux se sont ressaisis cet automne et auraient dû marquer des points, avec l'entente sur la santé, le succès du Forum des générations, un solide recentrage sur les questions énergétiques et des mesures concrètes de réforme de l'État, comme les PPP.

Mais il existe une telle chose qu'une trappe de l'impopularité. Un gouvernement en difficulté devient vulnérable à n'importe quel faux pas. La choquante gaffe des subventions aux écoles juives a

donc tout fait dérailler, parce qu'elle suggérait de sérieux dysfonctionnements dans le processus de réflexion et de décision. Et un événement mineur, comme une rumeur de remaniement qui ne se concrétise pas, renforce l'impopularité.

Il reste un peu plus de deux ans au gouvernement Charest. Pourra-t-il se ressaisir? Deux ans, c'est long en politique, et donc bien assez pour remonter la côte.

Les carences du gouvernement qui ont contribué à ses déboires ne disparaîtront pas par magie. Mais les libéraux disposent quand même de certains atouts. D'abord Jean Charest, impopulaire en certains milieux, mais très efficace quand il prend les choses en main. Il pourrait aider beaucoup son gouvernement s'il pouvait maintenir sa présence publique avec la même intensité. Ensuite, une équipe adéquate, si elle est débarrassée de ses éléments faibles avec un remaniement. Ne l'oublions pas, un gouvernement fort n'a besoin que d'une poignée de ministres forts. Enfin, une opposition faible et divisée, qui laisse aux libéraux la marge de manœuvre dont ils ont besoin.

Évidemment, les libéraux se retrouvent dans l'inconfortable obligation de mettre en œuvre leurs réformes en fin de mandat plutôt qu'au début.

Mais le défi n'est pas impossible si le gouvernement Charest réussit ce qu'il a longtemps raté: expliquer sa démarche, bien cibler ses objectifs et ne pas reculer.

Mais il est important que les libéraux se ressaisissent. Car l'enjeu dépasse largement leur réélection ou la survie politique de Jean Charest. Si le gouvernement rate son coup, ce sont les forces du *statu quo* qui l'emporteront. Ce recul compromettrait, pour longtemps, la capacité du Québec de changer ses façons de faire et de mettre en œuvre des réformes nécessaires.



Alain Dubuc

ADubuc@lesoleil.com
 Collaboration spéciale

CARREFOUR DES LECTEURS

Au feu, nos dictionnaires!

Quand j'ai consulté mon *Petit Robert* sur la définition de *mariage*, j'y ai vu cet énoncé erroné: «Union légitime d'un homme et d'une femme». Quelle abomination, quelle méconnaissance de notre Charte des droits et libertés, cette vétuste conception du mariage qui traîne encore dans tous les dictionnaires... Pour définir le *mariage*, ne vaudrait-il pas mieux écrire: «union légitime de deux personnes qui s'aiment»? Nos dictionnaires seraient alors à la mode longtemps, même si nos éminents juristes se targuaient d'élargir le droit de deux personnes qui s'aiment, et y allaient de l'union entre frère et sœur et, tant qu'à y être, entre mère et fils ou père et fille...

En outre, il serait sans doute plus convenable d'utiliser une expression générique qui engloberait tout: «union légitime de deux êtres vivants qui s'aiment» car nous n'aurions plus à mettre au feu nos désuets dictionnaires, advenant qu'un jour une cour complaisante en mal d'évolution et de modernisme s'avise de permettre le mariage entre un maître et son chien affectueux.

J'incite donc nos savants linguistes à définir le véritable terme de «l'union des homosexuels (elles)», sans toutefois les

priver des privilèges fiscaux ni sociaux du mariage, mais n'assimilant pas leurs droits à la réalité universelle. Pour ceux qui s'intéressent un tantinet à l'anatomie des sexes, ils y verront toujours une différence de fait!

Enfin, cessons d'accabler la religion catholique qui, malgré ses faiblesses, demeure un phare séculaire précieux dans la mer agitée des aberrations du siècle.

Dans un autre temps, serait-il pertinent de nous pencher aussi sur les définitions de mots galvaudés comme *homophobie*, *décadence*, *conservateur*?

Cela est une autre affaire!

Laurent Aubé
 Sainte-Foy

Le débat du cardinal

Dans LE SOLEIL du 22 janvier 2005, le cardinal Marc Ouellet souhaite qu'un véritable débat de société nous aide à voir clair (sur le mariage gai). Or la sexualité de l'être humain connaît toutes les conditions, de la masculinité la plus forte à la féminité la plus exquise, comme l'eau peut être très froide ou très chaude, tiède, etc. Certaines morales voudraient que tous les êtres se classent à l'une ou l'autre des extrémités.

Que devient la vie des personnes que le sort a fait naître dans un état moins marqué? Sont-elles des sous-produits

humains? N'ont-elles pas droit à une vie aussi épanouissante, en bénéficiant des mêmes considérations (protections, droits, devoirs, privilèges, etc.) que celle des gens dont ils partagent l'humanité?

Quant à la perpétuation de l'espèce par la procréation qu'assure le mariage hétérosexuel, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Même si la participation des homosexuels et des religieux a été quasi nulle, l'humanité est passée à 6,5 milliards d'habitants, augmentant de 500 millions en cinq ans, soit le double de la population au temps de Jésus (250 millions) qu'elle avait mis environ deux millions d'années à atteindre. Le problème n'est plus la perpétuation de l'espèce, mais la gestion de l'«explosion démographique.»

Si «deux des finalités essentielles du mariage sont la procréation et l'éducation des enfants», quel sens donner aux mariages stériles? Quant à l'éducation des enfants, la DPJ déborde d'exemples démontrant que l'union d'un homme et d'une femme n'est pas une garantie de succès! Ce qui est touchant dans l'union ou le mariage de deux personnes âgées, ce n'est pas la perpétuation de l'espèce et l'éducation des enfants, c'est le soutien qu'ils s'apportent par l'amour qu'ils partagent...

Emery Marcoux
 Sainte-Marie de Beauce

OPINIONS



Quand les rouges broient du noir

Michel VASTEL MVastel@lesoleil.com

Je vous le répète comme cela m'a été dit... C'est le désarroi chez les rouges, tant à Ottawa qu'à Québec. Quant aux bleus du Québec et de l'Alberta, et sans doute de beaucoup d'autres régions du pays, ils sont au neutre : ils attendent Jean Charest!

Cela grouille beaucoup dans les partis et les langues — parfois sales! — se délient volontiers. Transportons-nous à Québec d'abord, dans la salle du Conseil des ministres. Après la gaffe du financement des écoles privées juives, les ministres s'attendaient à des explications, voire des excuses pour ne pas avoir été consultés. Eh bien, croyez-le ou non, le chef a piqué une sainte colère et les a carrément engueulés!

« Tout cela ne serait pas arrivé s'il n'y avait pas eu de fuite », de lancer Jean Charest, promenant un regard accusateur tout autour de la table. C'est tout juste si le premier ministre n'a pas demandé que ses ministres partagent la responsabilité des mauvaises décisions auxquelles ils ne participent pas.

La morosité est palpable parmi les libéraux du Québec au point où ils ne cherchent même plus à cacher leurs états d'âme. Je dois être à peu près le seul dans toute la province à croire encore que, conformément à la tradition, les libéraux obtiendront un deuxième mandat. Des ministres importants, députés de circonscriptions sûres comme ils le sont tous, craignent de se faire renvoyer sur les banquettes de l'opposition. Cela les chagrine d'autant plus qu'ils ne sont pas venus en politique pour cela!

Que craignent-ils au juste? Ils sont convaincus que Bernard Landry ne restera pas à la présidence du Parti québécois jusqu'aux prochaines élections, qu'André Boisclair interrompra prématurément ses études à Harvard ou, pire encore, que Gilles Duceppe déménagera à Québec après une autre bonne campagne fédérale.

Le simple nom de Duceppe me permet de sauter la rivière des Outaouais et d'arriver à Ottawa en pleine pagaille. Il n'y a guère qu'au Bloc québécois et au Nouveau Parti démocratique que la situation soit relativement calme. Ailleurs, c'est la zizanie totale! Et Paul Martin, autant que Stephen Harper, en ont plein les bras.

Le gouvernement libéral avait un plan que la Commission Gomery — et surtout Jean Chrétien — sont en train de faire dérailler. En février, le budget sera « vert » grâce au travail de Stéphane Dion qui, me dit-on, s'entend aussi bien avec Martin qu'avec Chrétien. N'oublions pas que l'actuel premier ministre fédéral fut critique de l'environnement dans l'opposition et qu'il assista au 2^e Sommet de la terre à Rio en compagnie du ministre fédéral de l'époque... Jean Charest!

Après leur congrès de mars à Ottawa, les libéraux fédéraux vont lancer les assemblées de mise en candidature. Aucun des députés sortants ne verra son siège contesté, bien qu'il y ait toujours des accommodements possibles avec un siège au Sénat ou quelque ambassade! Il n'y aura donc pas de guerres fratricides comme au printemps de 2004. La première « fenêtre » pour la tenue d'élections fédérales se situerait donc à l'automne 2005,

surtout si la Commission d'enquête sur le Programme de commandites publie son rapport intermédiaire en septembre, comme prévu.

Au Québec, Jean Charest a récemment présenté une liste de 28 dossiers au lieutenant politique de Paul Martin, Jean Lapierre. Voici comment on voit les choses à Ottawa : l'entente sur la santé a été généreuse pour le Québec. Cela s'est moins bien passé pour la péréquation, mais au moins, le financement sera désormais stable.

On semble tenir pour acquis que les dossiers des congés parentaux, des garderies et des infrastructures municipales seront réglés ce printemps... si le ministre des Finances, Yves Séguin, trouve les quelques centaines de millions de dollars que lui coûteront ces ententes avec Ottawa! En effet, pour aligner sa politique de congés parentaux sur celle du reste du Canada, le Québec doit trouver 370 millions \$. Et, dans les cas des infrastructures municipales, le gouvernement fédéral exige que les provinces y mettent autant d'argent que lui.

« Si, en plus, on fait Bombardier, on va avoir un bilan... », dit Jean Lapierre, qui passe autant de temps à l'organisation de son parti au Québec qu'à son monstrueux ministère des Transports, où il a quatre projets de loi en chantier. « Il est comme Robert! » dit son adjointe d'Outremont qui a déjà travaillé pour M. Bourassa.

Mais tout n'est pas si « rose » que cela (si je puis dire!) chez les libéraux fédéraux. Ceux qui n'ont pas la chance de représenter Outremont ou Ville LaSalle à la Chambre des communes ont hâte

que le débat sur le mariage soit derrière eux. Au Québec, par exemple, toutes sortes de nébuleuses — y compris les Chevaliers de Colomb et les Cercles des Fermières — se mobilisent contre eux. Pierre Pettigrew a donc raison de s'en prendre aux « cathos »!

C'est là que mes conversations de la semaine sont devenues intéressantes. Avec ses prises de position sur la question, Stephen Harper a lui aussi perdu toute chance de faire une percée dans la Belle Province. Croyez-vous que les vieux « bleus » du Québec s'en inquiètent? Pas pantoute!

Les conservateurs du Québec — il en reste plus qu'on ne le pense! — se sont mis à parler comme ceux de l'Alberta : « Jean Charest sera premier ministre du Canada avant 2012. » Comme je devais avoir l'air vraiment incrédule, mes interlocuteurs m'ont expliqué que le mouvement *Charest's special draft* — c'est incidemment le nom d'une bière brassée il y a quelques années par la Big Rock Brewery de Calgary — est déjà en marche.

Cela ne tient peut-être pas debout, mais cela s'explique : Charest s'ennuie à Québec. C'est pour cela qu'il ne s'intéresse guère qu'aux relations fédérales-provinciales et aux affaires internationales. Il laisserait volontiers Philippe Couillard gérer la grosse Régie régionale de la santé que sera devenue le Québec après 15 ans de coupures fédérales — et libérales! — dans les transferts aux provinces...

Je vous avais prévenu : je vous le raconte seulement comme on me l'a dit! Ne tirez pas sur le messager...

IRAK

Le salut national ou le spectre de la partition

Sami Aoun

Professeur de science politique à l'Université de Sherbrooke et chercheur associé à la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal

Une fois tenu, demain, le scrutin irakien mettra les élites du pays devant un défi considérable : que ce moment historique soit le début de la réconciliation nationale et non pas une descente aux enfers et les horreurs d'une guerre civile. Que ces élections ne soient l'annonce d'une nouvelle hégémonie pratiquée par une ancienne victime du pouvoir central, les chiïtes, composante majoritaire de la société

irakienne. Que ces élections soient un vrai début de la libération de l'Irak de la tutelle étrangère, légalisée par les deux résolutions 1511 et 1546 et le retrait graduel concerté des effectifs étrangers et la soustraction de cette



Sami Aoun

« porte orientale » du monde arabe aux rivalités régionales, comme cela a été entendu par des rencontres entre les pays du voisinage mais qui reste presque lettre morte. Que ces élections ne soient pas l'opportunité pour le partage de l'entité irakienne, ce qui se solderait par l'affaiblissement du pays (si on rendait, par exemple, sa région ouest « une patrie alternative » pour les réfugiés palestiniens, comme y font allusion quelques rapports arabes et israéliens!)

ÉTATS D'ÂME IRAKIENS!

Ce qui tranche, pour l'instant, c'est l'enthousiasme débordant d'une majorité prépondérante dans les milieux arabo-chiïtes (60%), les kurdes (15%) les turkomènes (5%) les assyro-chaldéens (2%) et autres minorités (sabéens, yazidites). Cela contraste avec ce qui est soulevé dans les milieux des arabo-sunnites (autour de 15%), précédemment le pilier du pouvoir central dès 1921.

Dans cette communauté, malgré la participation de plusieurs candidats et partis dans différentes listes qui représentent leurs aspirations, l'appel des extrémistes islamistes et le Comité des oulémas musulmans sunnites ont contraint le Parti islamique apparenté aux Frères musulmans (Mohsen Abdel Majid) à se retirer de la campagne électorale malgré sa participation au pouvoir depuis le renversement de Saddam.

Les parties qui appuient la tenue d'élections, pour des raisons diverses, tentent d'y trouver des avantages de tout ordre. Les intérêts communs entre Américains et Iraniens dans l'appui au bon déroulement des élections, une date retenue par le Conseil de sécurité, semblent un paradoxe. Tout cela au grand dam du lieutenant de ben Laden ou son émir Al-Zarqawi, qui voit dans ces élections un complot entre les « mé-



Les préparatifs pour la mise en place des bureaux de scrutin se déroulaient sous haute surveillance, hier, dans la région de Najaf, en Irak.

créants » américains et les « apostats » chiïtes. À son piètre avis, mais ce point de vue n'est pas partagé par les islamistes irakiens, la démocratie est une hérésie rejetée par l'islam!

POSITIONNEMENT

Les États-Unis se cherchent à la fois une porte de sortie honorable de ce « bourbier » sans toutefois céder sur les gains stratégiques déjà acquis (déploiement militaire sur les frontières des espaces vitaux des grandes puissances (Chine, Russie, Inde) ou d'autres cibles par des stratégies américaines d'encercllement ou d'endigement (Iran, Syrie) ou des pays pétroliers sous droit de regard (Arabie Saoudite).

L'Irak, pour sa part, se cherche une influence déjà interdite dans la région du Golfe par le biais d'un nouveau régime amical, pour le moins, non belliqueux. Justement, cette quête irakienne a suscité des craintes arabo-sunnites surtout au niveau des régimes en place que le roi hachémite jordanien Abdallah II a appelé, sans rectitude politique, le « croissant chiïte » menaçant!

ENJEUX DE LA COURSE!

Dans ce contexte, les fervents adeptes de la voie électorale se répartissent, au moins, sur trois tendances saillantes dans la culture politique irakienne.

La tendance religieuse, bien en relief

dans la communauté chiïte que le grand ayotallah Al-Sistani a réussi à incarner dans la coalition entre les partis, représentatifs de la lutte chiïte contre le régime de Saddam : le Conseil suprême de la Révolution islamique (présidé par le Cheikh Abdel Aziz Al-Hakim) et le parti AD-Dawa, considéré comme le plus ancien, représentatif de la tendance islamiste chez les chiïtes, présidé par Ibrahim Al-Ja'afari. En plus, cette liste bénie par Al-Sistani a dans ses rangs l'ancien favori du Pentagone, Ahmed Al-Jalabi, aujourd'hui proche des Iraniens (au penchant libéral et laïque) et aussi des candidats, aussi chiïtes, proches du jeune rebelle Moqtada Al-Sadr. Même des candidats kurdes et des turkomènes de confession chiïte. Cette tendance ne cache pas sa confiance de remporter une victoire éclatante!

La tendance nationaliste, centrée et libérale s'exprime dans plusieurs listes; entre autres, celles du président Ghazi Al-Yawir (arabo-sunnite) et du ministre de la défense Hazem Al-Cha'alan (chiïte et d'une tribu arabe sudiste), du premier ministre Iyad Al-laoui (chiïte mais proche de la mouvance nationaliste arabe et ancien membre du parti Baas avant sa confrontation avec Saddam). En plus de quelques partis présidés par des arabes sunnites des familles de notables comme celui de Adnan Al-Pachachi et Nassir Al-Jadergi. Cette partici-

pation des dirigeants arabo-sunnites et d'autres des chefs tribaux laisse croire que l'appel au boycott adressé à leur communauté ne serait pas suivi à l'aveuglette.

Faut-il inclure dans cette tendance nationaliste les partis kurdes qui ont leur propre liste appelant au fédéralisme! Les deux partis des chefs historiques, Talbani et Barzani, auront de toute évidence la part du lion dans le nord et un rôle incontournable dans le nouveau régime.

D'autres partis assyro-chaldéens tentent d'affirmer un statut respectable à cette minorité sujette à des sévices des obscurantistes islamistes. Il y a aussi une tendance de gauche marxiste et démocratique qui a pris forme par des différentes listes, surtout celle du Parti communiste irakien (un des premiers dans le monde musulman) qui a un passé glorieux de lutte contre la dictature de Saddam et les forces fascistes. La liste du peuple (as Sha'ab) des communistes pourrait récolter des appuis substantiels qui vont mettre leurs candidats dans une position de force dans la nouvelle Assemblée.

Dorénavant, les compromis seront monnaie courante dans une culture politique irakienne qui résisterait avec véhémence contre le retour de la dictature sous n'importe quel déguisement ou que le pays soit un champ de règlements de compte ou de bataille pour ceux, comme les Américains, qui

désirent croiser le feu avec les terroristes hors de leur propre territoire américain, ou d'autres pays régionaux qui cherchent à freiner les plans de domination de Washington.

MANDAT

La nouvelle Assemblée serait mandatée pour l'élaboration de la nouvelle Constitution en remplacement de celle de 1958! Il est connu et su que le monde arabe est vraiment en attente de la performance des législateurs irakiens afin de satisfaire la diversité des identités de leur mosaïque en respectant le droit à la différence, en fondant la citoyenneté irakienne sur la liberté et l'égalité pour l'émanciper du tribalisme et du clanisme. Ce qui sera à observer, ce sera l'édification de l'État moderne sur les vestiges de la dictature et sans qu'il soit une réplique peu appréciée du régime des mollahs iraniens. Tout cela en vue de soumettre cette Constitution à un référendum

Les Irakiens voteront demain pour affirmer leur attachement à un droit qui leur a été volé depuis plus de 50 ans

15 octobre 2005. Faut-il rappeler que ce référendum donne droit aux trois provinces des 18 un droit de veto. D'où l'obligation de ménager les aspirations des majorités et des minorités!


D'ici là, les Irakiens voteront le 30 janvier pour affirmer leur attachement à un droit qui leur a été volé depuis plus de 50 ans! Les Irakiens ont été privés d'une campagne électorale comme ils l'auraient souhaité. Malheureusement, leur choix n'est guère enviable : un libéralisme sous occupation ou un terrorisme déguisé en patriotisme!

Des attentats odieux des terroristes n'ont épargné ni rassemblements de mariages, ni mosquées, ni églises, ni personnalités charismatiques. Les discours haineux et l'intimidation étaient monnaie courante. Les Irakiens n'ont pas eu suffisamment de temps pour scruter les programmes des partis. Des candidats aspirants ont été obligés de se cacher, jusqu'à l'anonymat. Mais ils sont majoritaires à considérer que les élections restent le moyen le plus efficace et le plus court pour leur salut national et certes plus efficace que le terrorisme des nostalgiques de la dictature et des combattants de l'obscurantisme de la mouvance *benladiniste*.

Les critères du succès de ce scrutin (taux de participation dans le pays, au moins 60 %, intégrité et transparence...) seront déterminants pour la représentativité de la nouvelle Assemblée et son bon fonctionnement. Mais, ce qui serait encore plus déterminant, ce serait la formation d'un gouvernement inclusif au sein duquel les arabo-sunnites ne se sentiraient pas des citoyens de seconde classe!

En attendant le choix des Irakiens, faire preuve d'excès d'optimisme serait du simplisme, mais sombrer dans le pessimisme serait une victoire pour le désespoir!

L'Université Laval

au cœur de votre quotidien 

Auschwitz ou l'industrialisation du Mal

À 60 ans de distance, les camps de la mort nazis nous interpellent plus que jamais

par Yvon Larose

Une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement se sont retrouvés le 27 janvier, à Auschwitz, en Pologne, pour commémorer le 60^e anniversaire de la libération par l'armée soviétique, le 27 janvier 1945, du plus important camp d'extermination de masse nazi. De 1940 à 1945, on estime qu'au moins 1,1 million de personnes ont perdu la vie au complexe d'Auschwitz-Birkenau, dont près de un million de juifs qui ont été assassinés dans des chambres à gaz de 1942 à 1944. Au total, les camps de la mort nazis (Treblinka, Mauthausen, Dachau, etc.) ont fait disparaître plus de cinq millions de juifs européens.

Pour Thomas De Koninck, professeur de philosophie à l'Université Laval et auteur d'un essai de philosophie morale, *De la dignité humaine*, paru en 2002 aux Presses universitaires de France, la cérémonie internationale, à laquelle ont assisté quelque 10 000 personnes, a une valeur particulièrement symbolique. «C'est encourageant de voir que le monde n'a pas oublié, dit-il. Je crois que les gens se rendent compte que l'humanité a honte de ce qui s'est passé dans les camps de la mort. Car ce sont quand même des humains qui ont fait ça.» Selon Talbot Imlay, professeur au Département d'histoire et spécialiste de la Seconde Guerre mondiale, la présence d'un grand nombre de dignitaires prouve que l'Holocauste est devenu un symbole de tout le Mal, de toutes les atrocités et de tous les crimes commis par des gouvernements contre des peuples au cours du 20^e siècle.

La barbarie est parmi nous

Auschwitz nous replace au cœur de la barbarie. Au dire de Thomas De Koninck, ce lieu maudit, symbole de la terreur et du génocide, nous rappelle aussi que la barbarie est toujours parmi nous, comme l'ont démontré les tragédies humanitaires récentes du Darfour, du Kosovo et du Rwanda. «Et tout ça au nom d'idéologies, poursuit-il. Dans *L'archipel du goulag*, Alexandre Soljenitsyne écrit que des millions d'individus sont morts au 20^e siècle au nom des idéologies.» Le nazisme, souligne-t-il, présentait certains humains comme les seuls modèles de l'humanité. Dans cette perspective, les juifs étaient considérés comme des non-hommes.

Thomas De Koninck croit que «l'inhumanité inimaginable» qui avait cours dans les camps de la mort nazis ne pouvait qu'être l'œuvre de gens dénués de toute capacité d'aimer, d'humanité au sens positif du terme. «On trouve la règle d'or du «Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse» dans toutes les sagesse d'Orient et d'Occident, explique-t-il. Or, les

bourreaux des camps ne se reconnaissent pas dans les autres. Ils avaient perdu tout sens de l'humain.» Selon lui, Auschwitz et les autres usines d'extermination ont violé la règle d'or. «C'est très grave, dit-il. Vous éliminez toute l'éthique et, au fond, l'humanité en tant que telle.»

La décision de tuer tous les juifs dans la sphère d'influence allemande aurait probablement été prise au début de l'automne 1941. Elle était, selon Talbot Imlay, le résultat d'un processus d'évolution et de radicalisation de la politique raciale du régime nazi. «Les dirigeants du régime, inspirés par une vision du monde basée sur le principe d'une lutte des races, ont identifié les juifs comme l'ennemi racial le plus immédiat, explique-t-il. Par conséquent, ils étaient déterminés à les éliminer de la sphère allemande. Ce qui a changé avec le temps ce n'est pas le but, mais plutôt les moyens envisagés pour atteindre cet objectif qu'était le génocide. La guerre a fortement contribué à l'adoption de la solution finale.»

La haine que ressentait Adolf Hitler pour les juifs et le plan d'extermination organisée et systématique qui fut mis en œuvre trahissaient, de toute évidence, une démenche pure. «Il y a là quelque chose de mystérieux, souligne Thomas De Koninck. C'est tellement au-delà de tout ce qu'on peut se représenter. Il y a eu des barbares dans l'Histoire. Mais à ce degré et avec cette espèce d'autojustification que donne l'idéologie... Cela montre que les idées, en particulier celles que l'on se fait de l'humain, ont une grande force.»



Thomas De Koninck: «Je crois que les gens se rendent compte que l'humanité a honte de ce qui s'est passé dans les camps de la mort.»



Des enfants devant les barbelés du camp de concentration nazi d'Auschwitz au moment de leur libération, en avril 1945, par des soldats polonais et russes.

Des leçons

Talbot Imlay croit que l'Holocauste nous enseigne plusieurs leçons. Il y a notamment la nécessité de se méfier des utopies, «ces immenses projets qui visent à restructurer complètement la société». Il y a aussi la nécessité d'avoir un État de droit qui peut limiter les pouvoirs des gouvernements et protéger les droits des minorités. Mentionnons aussi les dangers du racisme et des autres formes d'exclusion.

Thomas De Koninck rappelle que la possibilité de faire le mal est inscrite en

chacun de nous. «C'est le problème de la liberté, indique-t-il. On peut faire du mal comme on peut faire du bien. On voit à quel degré. Les Anciens grecs disaient que l'humain peut être le meilleur des animaux, mais aussi le pire.» Ce dernier met en garde contre le mépris. «Quand on commence à mépriser l'humain, à le banaliser comme on le fait beaucoup de nos jours, on s'engage sur une pente dangereuse.»

Quelles sont les possibilités d'un autre Holocauste? «Cela dépend beaucoup de la façon dont on définit le géno-

cide, répond Talbot Imlay. Des atrocités à grande échelle motivées par une logique raciale ou ethnique sont toujours possibles: pensons à ce qui se passe actuellement au Darfour. Rien de comparable ne s'est produit dans un pays occidental démocratique et développé depuis la Seconde Guerre mondiale. Cela, je crois, nous permet d'avoir une relative confiance en l'avenir. Gardons toutefois à l'esprit qu'un Européen aurait peut-être dit la même chose au début des années 1930...»

Samedi de l'admission, le 5 février

Le samedi 5 février, toutes les personnes intéressées à entreprendre ou à poursuivre une formation universitaire sont conviées au Samedi de l'admission, une journée d'information sur les études à l'Université Laval. Cette activité, qui connaît un succès considérable depuis sa création il y a trois ans, se déroulera au pavillon Alphonse-Desjardins de 10 h 30 à 16 h.

Il s'agit d'une occasion unique d'obtenir, en une seule journée et au même endroit, toute l'information sur les différentes facettes de la vie universitaire: renseignements sur les quelque 400 programmes d'étude, sur les bourses disponibles, les stages offerts et les perspectives d'emploi, sur les activités étudiantes, etc. Le Samedi de l'admission réunit une cinquantaine d'exposants et donne la possibilité de faire plusieurs visites guidées et de découvrir les profils international et entrepreneurial. Il est également possible d'y déposer sa demande d'admission et d'obtenir une réponse immédiatement dans le cas des programmes non contingentés de premier cycle. Pour ce faire, les candidats doivent avoir en leur possession un relevé de notes récent et acquitter les frais de 30 \$ pour l'analyse du dossier.

Des nouveautés

Le Samedi de l'admission présente cette année une nouvelle conférence, «Le



Le Samedi de l'admission connaît un succès considérable depuis sa création il y a trois ans. Il a attiré l'an dernier plus de 5 700 visiteurs au pavillon Alphonse-Desjardins et au Lab-Ouvert de la Faculté des sciences et de génie.

plaisir des mathématiques», avec Jean-Marie De Koninck, professeur au Département de mathématiques et de statistique. Le Lab-Ouvert de la Faculté des sciences et de génie sera également accessible; une occasion exceptionnelle de visiter les départements et les impressionnantes installations d'études et de recherche de la Faculté. Enfin, le Samedi de l'admission inaugure cette année le Salon VIP (Vraiment Impor-

tants les Parents), un salon d'information et de détente entièrement destiné aux parents.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire ou de réserver. Le stationnement est gratuit de même que le transport gratuit offert aux personnes provenant de la plupart des régions du Québec. Pour de plus amples renseignements sur le programme complet des activités, consultez le site www.ulaval.ca/samedi.

CONCOURS D'EXCELLENCE EN RELATIONS INDUSTRIELLES

L'Université Laval est sortie grande gagnante du 9^e Concours d'excellence en relations industrielles qui s'est déroulé à Québec, du 17 au 21 janvier. Deux autres universités offrant le programme de 1^{er} cycle en relations industrielles participaient à ce concours: l'Université de Montréal et l'Université du Québec en Outaouais.

Chaque matin, les 12 équipes en lice se sont vues soumettre un même cas à résoudre. Les différents cas soumis touchaient l'arbitrage de griefs, la négociation de conventions collectives, la santé et la sécurité du travail, les poli-

tiques publiques et la gestion des ressources humaines. Les présentations se faisaient devant un jury composé de professeurs de relations industrielles, de présidents d'entreprise, de conseillers syndicaux et d'arbitres de griefs. «Nous étions extrêmement bien préparés», rapporte Olivier-Alexandre Gingras, qui en était à sa troisième participation au Concours. «Il faut dire que nous avons bénéficié d'une excellente formation en vue de cette rencontre, comme à chaque année d'ailleurs. C'est le genre d'expérience qui te branche vraiment sur le monde du travail.»



La délégation de l'Université Laval au CER 2005.

AUX COULEURS DE LA VIE

La troupe de théâtre Les Treize dévoile sa saison d'hiver 2005

Mardi dernier, au Cercle du pavillon Alphonse-Desjardins, la troupe de théâtre Les Treize a dévoilé sa programmation d'hiver 2005, sous la présidence d'honneur du jeune auteur et comédien François Létourneau. Sept pièces forment le volet d'hiver de la programmation de la 56^e saison de la plus ancienne troupe théâtrale de l'Université.

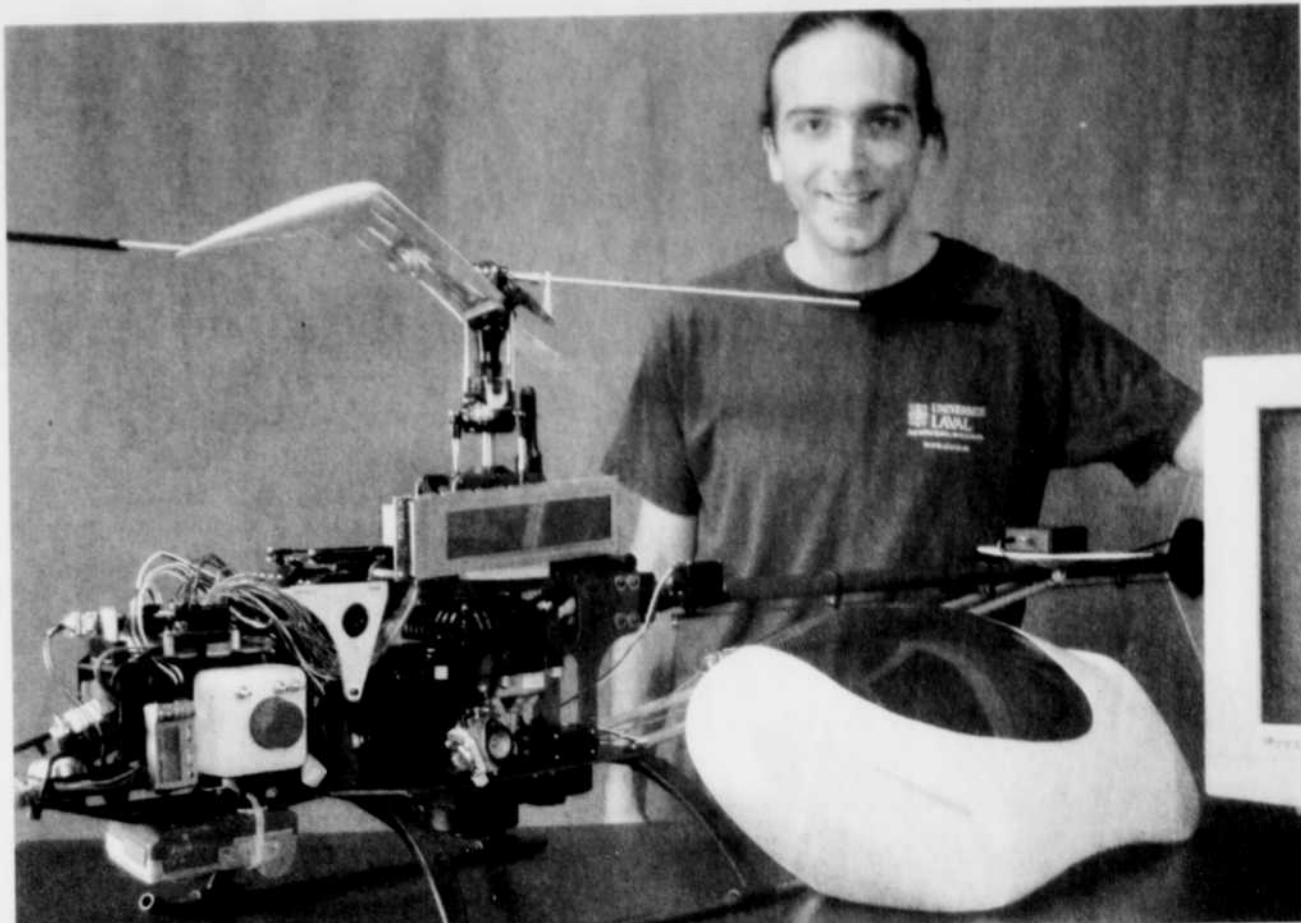
La saison commence avec *Les péchés dans le hall* de Félix Leclerc. Mis en scène par Geneviève Dionne, le spectacle marie la danse et les arts du cirque au théâtre. Il sera présenté à l'amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins du 17 au 20 février. La troupe offre ensuite au public *Femmes et... femmes*, une création d'Abdelilah Chiguer, qui traite de la situation des femmes en temps de guerre. Les représentations de ce spectacle touchant, mis en scène par l'auteur, seront données du 23 au 27 février au Théâtre de poche du pavillon Maurice-Pollack.

La troisième pièce de la saison est une œuvre d'Edmond Rostand, *Chantecler*, une pièce aux allures de fable présentée du 9 au 13 mars au Théâtre de poche. La mise en scène est signée Mélissa Picard. Pour célébrer l'arrivée du printemps et de la saison des amours, les Treize présentent ensuite une version réinventée de *Roméo et*

Juliette, le classique de William Shakespeare, dans une mise en scène de Simon Girard, à l'amphithéâtre Hydro-Québec du 17 au 20 mars. On se transporte ensuite au Japon avec *Léopard noir* de Yukio Mishima, une intrigue macabre dont la mise en scène est assurée par Yohan Marcotte. Les représentations auront lieu du 23 au 27 mars au Théâtre de poche.

La saison se poursuit sur le ton rafraîchissant de la comédie musicale. Le spectacle *Tout le monde dit I love you*, d'après le film de Woody Allen, sera présenté du 31 mars au 3 avril à l'amphithéâtre Hydro-Québec dans une mise en scène de Nicolas Létourneau. La 56^e saison des Treize se terminera avec *Le mariage de Marie à Gusse à Baptiste*, une adaptation de Jean-Pierre Coljon de la comédie belge à succès *Le mariage de M^{re} Beulemans*. Cette pièce raconte le choc des cultures entre Français et Beaucerons en 1927. Les représentations auront lieu du 8 au 10 avril au Théâtre de la cité universitaire.

Toutes les représentations ont lieu à 20 h. Les billets sont en vente au Bureau des activités socioculturelles, au local 2344 du pavillon Alphonse-Desjardins, au coût de 10 \$ (12 \$ à la porte), ainsi que sur le réseau Billetech (taxes et services en sus) au 643-8131 ou www.billetech.com. Renseignements: 656-2765. Site Internet: www.les13.com. asso.ulaval.ca.



Jean-François Lagarde et son prototype d'hélicoptère en modèle réduit: «C'est un nouveau secteur encore peu exploité, mais qui possède un énorme potentiel.»

Jean-François Lagarde: tournez, les hélicos!

par Pascale Guéricolas

Cela ressemble à une histoire inventée, mais Jean-François Lagarde avait vraiment l'ambition, dès son plus jeune âge, de se lancer en affaires en construisant des cabanes dans les arbres. Le garçonnet avait même trouvé des clients potentiels, des modèles et des fournisseurs. Il lui a toutefois fallu attendre l'âge canonique de 21 ans pour qu'un projet étudiant de construction d'un appareil aérien autonome lui donne la possibilité de réaliser son rêve de devenir entrepreneur.

«C'est un nouveau secteur encore peu exploité, mais qui possède un énorme potentiel, s'enthousiasme le fondateur de SauTech Innovations. Pour l'instant, ce sont surtout les militaires qui utilisent ce genre d'appareil, mais les Japonais l'emploient aussi lorsqu'ils arrosent des champs de pesticides ou d'insecticides.» Depuis plus de un an, ce diplômé de la Faculté des sciences et de génie travaille donc sur un prototype d'hélicoptère en modèle réduit équipé d'une plate-forme électronique, un UAV (pour *Unmanned Aerial Vehicle*).

Contrairement à un engin téléguidé, cet appareil de 1,80 mètre de diamètre d'un bout de la pale à l'autre et d'un poids de 10 livres se déplace de façon autonome grâce à une préprogrammation informatique. «Il utilise d'abord un GPS pour connaître sa position approximative dans l'espace, puis la compare avec une consigne envoyée par un ordinateur ou un opérateur au sol par un lien radio. Par exemple, précise le jeune entrepreneur, on peut demander à l'appareil de se rendre au-dessus de telle ou telle rivière à telle coordonnée GPS et le prototype tourne alors de 45 degrés

vers l'est et avance de 5 km pour s'y conformer. L'opérateur peut également préprogrammer l'appareil pour se rendre à une série de sites spécifiques, l'un à la suite de l'autre, en suivant des droites, en traçant des cercles dans le ciel, et voler de 20 minutes à 2 heures selon le poids de l'équipement transporté. Plusieurs clients potentiels pourraient être intéressés par une telle technologie.»

Parmi ces clients, Jean-François Lagarde cible en premier lieu le ministère des Ressources naturelles lorsqu'il s'agit d'effectuer des relevés de terrain pour la cartographie, mais aussi des services de recherche et de sauvetage ou de surveillance aérienne des cours d'eau. Il revient en effet bien moins cher d'envoyer un UAV chercher un skieur victime d'une avalanche ou prendre des clichés d'une rivière en crue que de louer un hélicoptère traditionnel conduit par un pilote.

Un bon coup de pouce

Alors qu'il était inscrit au Département de génie mécanique de l'Université Laval, Jean-François Lagarde a décidé, dès septembre 2003, de parfaire ses connaissances du monde des affaires. Il a donc suivi plusieurs des cours offerts par Entrepreneuriat Laval sur les états financiers, les réseaux de contact, la commercialisation et les cartes professionnelles. «Cela correspondait parfaitement à mes besoins, témoigne-t-il.

Les conseillers d'Entrepreneuriat Laval m'ont expliqué également comment approcher des organismes comme le Centre national de recherche du Canada, et j'ai pu aussi gagner des prix au Concours québécois en entrepreneurship.»

Ces quelques bourses et subventions lui ont permis de défrayer une partie des sommes investies dans le premier prototype, le reste de l'investissement venant de son propre porte-monnaie. «Je m'attendais à m'investir beaucoup dans mon entreprise, explique Jean-François Lagarde, mais si j'avais un conseil à donner, ce serait de suggérer aux étudiants de consacrer leur maîtrise à leur projet pour ne pas perdre du temps en recherche et développement lorsqu'ils démarrent.»

Cap sur la Gaspésie

L'entrepreneur a choisi d'utiliser un modèle déjà commercialisé afin de convaincre ses clients, dans un premier temps, de l'utilité d'une telle technologie, car les UAV restent surtout connus des initiés. Actuellement employé dans un laboratoire de recherche sur la biomécanique de l'Université de Sherbrooke, le jeune homme caresse le rêve d'aller bientôt installer SauTech Innovations en Gaspésie, à Sainte-Anne-des-Monts. «J'aime beaucoup le plein air, la nature, et je pense que les conditions météo dans cette région donnent un bon aperçu de celles en vigueur un peu partout au Canada», précise le chercheur. Déjà, des bureaux locaux du ministère des Ressources naturelles et le Centre d'avalanches de Sainte-Anne-des-Monts auraient exprimé leur intérêt à utiliser son hélicoptère. L'entrepreneur travaille aussi sur un second prototype, encore à l'étude, un hybride entre un hélicoptère et un avion. Des discussions ont déjà eu lieu sur ce sujet avec l'Université Memorial à Terre-Neuve, intéressée par ce type d'appareil qui permettrait de mieux surveiller les icebergs, nombreux dans cette région, ainsi que d'éventuels déversements pétroliers.



Des membres de la troupe de théâtre Les Treize lors du lancement de la programmation d'hiver, mardi, au pavillon Alphonse-Desjardins.

INVASION JAPONAISE

La renouée japonaise a pris d'assaut le territoire québécois. Même le quartier Montcalm y passe!

par Jean Hamann

Elle croît très rapidement, elle s'adapte à tous les milieux et elle produit de jolis petits bouquets de fleurs blanches. Pas étonnant que plusieurs jardiniers amateurs bien intentionnés mais mal avisés se laissent dupier et plantent de la renouée japonaise dans leurs plates-bandes. Mais sous ses beaux atours, cette espèce originaire d'Asie cache un féroce envahisseur. L'étudiante Marie-Claire LeBlanc, du Département de géographie, l'a constaté en dressant la carte de répartition et d'abondance de *Fallopia japonica* dans le quartier Montcalm.

«Nous avons choisi ce quartier de la ville de Québec parce que plusieurs colonies y avaient déjà été détectées, mais aussi parce qu'on y trouve des espaces verts où l'envahisseur pourrait avoir des conséquences plus importantes sur la diversité végétale», a-t-elle expliqué lors du colloque étudiant du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD) qui avait lieu le 21 janvier. Marie-Claire LeBlanc a donc parcouru les rues, ruelles, parcs, espaces verts et même les talus sud (falaise donnant sur le boulevard Champlain) et nord (coteau Sainte-Genève) bordant la colline de Québec, à la recherche de cette plante qui infiltre le territoire québécois sous diverses identités.

En effet, cette plante est tantôt appelée chez nous bambou japonais, bambou mexicain et même bambou québécois, alors que les anglophones la désignent sous le nom de *mile-a-minute weed* ou *Hancock's curse*, deux noms qui évoquent le prodigieux taux de croissance et de propagation de cette plante de 2 m ainsi que sa résistance au désherbage. «Ces rhizomes peuvent, de plus entrer en dormance pendant 10 ans avant d'être activés», précise Marie-Claire LeBlanc.

La beauté du diable

Sur le territoire de 4 km² qu'elle a étudié, l'étudiante a découvert 272 colonies de renouée japonaise, dont plus du tiers (37 %) compte 100 tiges ou plus. Les colonies sont surtout



À Québec, les colonies de renouée japonaise menacent notamment la diversité végétale des talus du coteau Sainte-Genève.

localisées sur des terrains privés (42 %), mais elles débordent sur les milieux naturels (19 %) où elles forment d'immenses populations de plusieurs centaines de tiges. «Cette espèce menace la diversité végétale des talus du boulevard Champlain et du coteau Sainte-Genève», estime-t-elle. La renouée japonaise sort de terre tôt au printemps et les colonies qu'elle forme bloquent la lumière aux autres plantes. En plus, ses racines produisent des toxines qui empêchent l'établissement d'autres espèces, ajoute-t-elle.

Dans la région de Québec, sa présence est signalée pour la première fois en 1942 dans un parterre de Limoilou. Les dommages qu'elle cause à l'environnement ont forcé l'Union internationale pour la conservation de la nature à l'inscrire dans sa liste des 100 pires espèces envahissantes de la planète. On ne lui connaît d'ailleurs aucun ennemi naturel qui pourrait freiner sa course. Considérant les caractéristiques de la plante et le fait que les jardiniers pactisent avec l'ennemi, «il est urgent, selon Marie-Claire LeBlanc, que les gens sachent vraiment ce qu'est cette plante avant que la situation ne soit aussi grave qu'en France et qu'au Royaume-Uni.»

L'ÉCOLABEL DOIT ÊTRE ÉQUITABLE

Selon Sophie Lavallée, la protection de l'environnement passe par un étiquetage mieux contrôlé

par Renée Larochelle

Lil y a le «Green Spot» autrichien, le «NF-Environnement» français, l'«Ange bleu» allemand et l'«Éco-Logo» canadien. L'écolabel, vous connaissez? Il s'agit d'une étiquette apposée sur un produit visant à informer le consommateur qu'un produit respecte certains critères quant à la protection de l'environnement. Ces étiquettes peuvent être apposées sur une multitude de produits allant de l'ampoule électrique au lave-vaisselle en passant par les lessiveuses, les peintures et vernis et même les matelas. Dans un contexte où le développement durable devient un impératif pour la santé de la planète, l'écolabel constitue un enjeu commercial non négligeable pour les entreprises qui voient là un excellent moyen de conquérir un créneau auprès des consommateurs préoccupés par la protection de l'environnement, et qui sont souvent prêts à payer davantage pour acquérir un bien «écologique». Le problème, c'est qu'il est actuellement impossible pour le consommateur de vérifier si ce produit répond en tout point aux normes établies en la matière.

«L'objectif de la mise en place des différents programmes d'écolabellisation» étant d'inciter le consommateur à privilégier les produits les moins nocifs pour l'environnement, les risques de confusion doivent être limités le plus possible», affirme Sophie Lavallée, professeure adjointe à la Faculté de droit et responsable du volet de recherche juridique du Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des



Sophie Lavallée: «Le gouvernement fédéral devrait exercer un contrôle plus serré sur les programmes d'écolabels.»

produits, procédés et services (CIRAIG). «Par exemple, certains fabricants tentent de décider d'apposer des étiquettes dites d'autodéclarations écologiques sur un objet pour en tirer profit», précise Sophie Lavallée.

Au Canada, où le programme d'écolabels a démarré en 1988, c'est l'entreprise Terra Choix qui a développé des critères environnementaux pour plus de 130 catégories de produits. Cette entreprise délivre l'Éco-Logo à un produit qui, à une étape de son cycle de vie, est 20 % plus «performant» que les autres produits de la même catégorie. Pourtant, l'Éco-Logo devrait être délivré à un produit dont on aurait analysé le cycle de vie à toutes les étapes, de l'extraction de la matière première composant le produit jusqu'à son élimination: en somme, du berceau à la tombe.

Selon Sophie Lavallée, cette simplification dans l'analyse du cycle de vie (ACV) s'expliquerait par le développement encore incomplet des banques de données nationales sur le sujet ainsi que par la complexité de l'opération elle-même. À ces facteurs s'ajoutent les difficultés d'ordre pratique que présente une analyse crédible et objective, de même que le coût élevé de l'ACV, ce dernier point pouvant remettre en question la viabilité financière des programmes d'écolabels. «Le gouvernement fédéral devrait exercer un contrôle plus serré sur les programmes d'écolabels, dit la professeure de droit. C'est aussi au gouvernement qu'incombe la responsabilité de susciter de l'intérêt pour les produits écologiques chez le consommateur. Il en va du bien-être des générations futures.»



Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez le site Web de l'Université Laval à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>

CENTRAIDE EXPRESS

LE JOURNAL OFFICIEL DE CENTRAIDE QUÉBEC

Édition du 29 JANVIER 2005



CENTRAIDE QUÉBEC, présent et actif... ici

■ Plus qu'un appui financier à 167 organismes communautaires de la région, Centraide Québec s'inscrit dans une dynamique de développement social, par le soutien d'actions de sensibilisation et de mobilisation et la recherche de solutions novatrices de lutte contre la pauvreté et ses conséquences dans notre milieu.

En effet, depuis plus de dix ans, Centraide a adopté la lutte contre la pauvreté comme principal objet d'intervention. Ainsi, la démarche SVP - Solidarité pour Vaincre la Pauvreté qui en a découlé a entraîné dans son sillage des ralliements, trois documents de réflexion sur le sujet, des dîners-conférences et un appui à des projets porteurs de solutions.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Lutter contre la pauvreté et l'appauvrissement des personnes et des milieux, c'est répondre aux besoins de base, briser l'isolement, reconstituer les réseaux sociaux, bref donner aux personnes démunies le pouvoir de changer leur situation et leur faire une place dans la société.

Par des actions concrètes et avec l'aide de milliers de bénévoles dévoués, Centraide Québec souhaite créer un monde où chacun aura la possibilité de s'épanouir. Ainsi, dans un objectif de contribuer au développement de collectivités fortes et équitables, Centraide Québec participe à la mise en œuvre de projets qui visent notamment à combattre la pauvreté des gens d'ici.



Centraide investit dans la petite enfance

■ On le sait, la pauvreté fait grandement souffrir les enfants qu'elle touche, elle met en péril leur développement et leur bien-être. En lançant l'initiative SVP - petite enfance, Centraide Québec mise sur la capacité de la collectivité à cerner elle-même ses difficultés, ses atouts, ses ressources et à trouver les réponses les mieux adaptées à sa réalité.



Le Comité SVP - petite enfance de Centraide Québec, présidé par Mme Karen Macdonald, s'activera dans les prochains mois à rassembler les acteurs du milieu autour des besoins des jeunes enfants et des familles. Le comité soutiendra les actions entreprises

localement dans le but de favoriser le bien-être et le développement optimal des enfants de 0 à 6 ans.

À Centraide, on considère l'initiative SVP - petite enfance comme une forme d'investissement social, puisqu'une société qui offre à ses enfants un environnement et des conditions propices à leur développement aujourd'hui s'en trouvera gagnante demain.

SVP - petite enfance... Pas à pas pour les enfants d'aujourd'hui et les adultes de demain.

Centraide Québec rapproche les personnes des services

■ Sur le seul territoire desservi par Centraide Québec, au-delà de 600 organismes communautaires ou bénévoles offrent des services d'information et de référence. Trouver réponse à ses questions peut s'avérer une entreprise ardue! Et la difficulté augmente plus on est pauvre, démuné, isolé.

211

Une étude de faisabilité menée en 2002 par Centraide Québec a démontré à la fois la pertinence d'un service téléphonique centralisé d'information et de référence, et l'intérêt du milieu à se mobiliser pour le mettre en œuvre. Entre l'appel d'urgence au 911 et la simple demande d'information au 411, le Service 211, sans être une ligne d'écoute, rapprochera les personnes en difficulté des services pouvant leur venir en aide.

Les Centraide du Canada ont été désignés par le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes (CRTC)

pour établir le Service 211 si le besoin et la volonté se font sentir dans leur région respective. De plus, la mise en place du Service 211 se fera en partenariat avec différents acteurs locaux, confiants que ce guichet unique répondra à un besoin pressant du milieu.

Le Service 211 facilitera certainement l'accès aux services offerts par les organismes communautaires aux personnes démunies qui ne savent pas où s'adresser pour obtenir l'aide dont elles ont besoin, et favorisera leur prise en charge et leur autonomie dans la recherche de solutions aux difficultés qu'elles rencontrent.

Dans les prochains mois, le Co-

mité d'implantation du Service 211 se penchera sur le fonctionnement organisationnel et technique du service, développera les partenariats nécessaires et élaborera son plan d'affaires. Une mise en service par étapes s'amorcera d'ici la fin de 2005, dans les régions métropolitaines de Québec et de Lévis, et par la suite sur tout le territoire de Centraide Québec.



M. ROBERT CARON

Président du Comité d'implantation du Service 211



MME KAREN MACDONALD

Présidente du Comité SVP - petite enfance de Centraide Québec

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

www.centraide-quebec.com

« La responsabilité sociale des entreprises »



DÎNER-CONFÉRENCE SVP

M. Yvon Charest
Président et chef de la direction, Industrielle Alliance, assurance et services financiers, sera le troisième conférencier des dîners-conférences SVP 2004-2005.
Pour information: (418) 660-2100

LE 16 FÉVRIER 2005

« La pauvreté pour un enfant, ça veut dire quoi? »



DÎNER-CONFÉRENCE SVP

M. Richard Cloutier
Professeur titulaire, École de psychologie Université Laval, sera le dernier conférencier des dîners-conférences SVP 2004-2005.
Pour information: (418) 660-2100

LE 30 MARS 2005

Le Prix Affaires et Engagement social

LE 13 AVRIL 2005

PRIX AFFAIRES ET ENGAGEMENT SOCIAL

Remise du sixième Prix Affaires et Engagement social en collaboration avec la Chambre de commerce de Québec, à une entreprise dont l'engagement social fait partie intégrante de la culture et des activités.

Pour soumettre une candidature: 660-2100.

LES AÎNÉS SOLIDAIRES

LE 18 AVRIL 2005

ÉVÈNEMENT RECONNAISSANCE

Sixième événement reconnaissance annuel du Comité des aînés amis de Centraide Québec visant à honorer des retraités de la région qui ont un parcours exemplaire d'engagement social et bénévole.

Pour information: Mme Diane Duval, 660-2100.